

# COMPTE-RENDU

## ATELIER 1 CONCERTATION PARC DU RHIN

« Partager le diagnostic et découvrir le projet : comment crée-t-on un parc ? »

Le premier atelier s'est déroulé le 10 octobre de 18h30 à 21h, dans les locaux de la SPL. Une petite vingtaine de personnes était présente, des habitants et des représentants des instances de quartier (Conseil de Quartier, Conseil Citoyen, associations, représentants de syndicats de copropriété) mais également des personnes extérieures et quelques étudiants.

Nom	Structure	Nom	Structure
AUZET Anne-Véronique		LACROIX Delphine	SPL
BAUER Eric	MX.Stadium	LENTAIGNE Audrey	SPL
BOOS Pauline		FREMEAUX Alice	SPL
BRULE Jean-Marcel	CoQ Neudorf	CHEVALIER Esther	SPL
HAYER Ludovic		BEHR-KOHSER Carole	Animateur SPL
KNOCKAERT Henri		FRANCK-NEUMANN Florian	Animateur SPL
LACQUEMANT Marie-Christine	La Marmite		
LANDRY Christine			
LEDUNOIS Christian	Alsace Nature		
LEVY Martin	Etudiant en aménagement		
PAUL Patrice			
PETER Anne-Claire	Alsace Nature		
RAIHANI Khalil	Entrepreneur ESS/Jeunes		
SCHLEGEL Béatrice			
SEILER Guy			
STEIBEL Edwige			
VELTEN Fanny	Etudiante en aménagement		

### Introduction et présentations

Le contexte général de la démarche est rappelé par Alice Frémeaux, Responsable du développement de la SPL -> acteurs et porteurs de la démarche, état d'avancement global du projet et objectifs de la concertation (cf. Support de présentation en annexe).

#### 1. Présentation du contexte et des étapes d'un projet d'aménagement : comment crée-t-on un parc ?

Delphine Lacroix, Directrice de l'aménagement de la SPL -> présentation de la chronologie générale d'un projet d'aménagement, rôle et fonction des acteurs impliqués et des habitants/usagers des diverses (cf. Support de présentation en annexe).

Le cadre du projet a été défini dans les phases préalables, à l'échelle de la ZAC :

- Les orientations stratégiques et le PROGRAMME GÉNÉRAL des équipements publics > il faut affiner la réflexion afin de coller au mieux aux réalités du terrain
- En plus du programme général, le PLANNING et le BUDGET ont été fixés

Aujourd'hui, où en est-on ? Que reste-t-il à faire ?

- Entrer dans les phases de RÉFLEXION autour du futur aménagement du parc du Rhin, afin d'aboutir à un Cahier des usages et des orientations d'aménagement sur lequel la maîtrise d'œuvre devra s'appuyer pour dessiner le parc
- Ensuite, phases de discussion sur la FAISABILITÉ des propositions, avant de passer à la phase de CONCEPTION du futur parc du Rhin
- un DÉFI COLLECTIF : trouver l'adéquation entre ces différents paramètres, coordonner les relations entre différents acteurs, croiser les points de vue et les traduire en actions



**Périmètre du parc par rapport au futur projet**

## 2. Parc du Rhin : De quoi parle-t-on ?

Contextualisation :

- Présentation des phases, périmètres et échelles de réflexion

Diagnostic partagé en trois thèmes (thème 1 : La nature en ville, thème 2 : Les usages, loisirs et lieux de vie dans l'espace public, thème 3 : Sécurité, parcours, mobilité.)

### TEMPS D'ÉCHANGE

A ce stade, un temps d'échange et de validation collective de la démarche est proposé aux participants. Ceux-ci valident les éléments et la méthode présentés.

Ces échanges permettent également de préciser les points suivants :

- La nécessité d'une « transparence absolue » tout au long du processus, afin que la démarche aboutisse dans les meilleures conditions.
- La stratégie de mobilisation / implication d'un maximum d'acteurs potentiels, qui repose sur 3 approches complémentaires :
  - La forte visibilité du « forum ouvert » du 24/10 (« point d'entrée » dans la démarche) qui doit permettre à un maximum de personnes de se faire connaître et de contribuer,
  - L'identification et l'implication tout au long du processus des personnes et structures relais les plus représentatives du territoire, qui seront en capacité de relayer la diversité des points de vue des personnes absentes / non représentées,
  - La volonté d'impliquer les voisins kehlois (démarches en cours).
- Le rôle de VNF (Voies Navigables de France), qui est notre interlocuteur pour ce qui concerne le chemin de halage et les berges. Le maintien du chemin de halage apparaît comme un élément structurant / contrainte incontournable.
- La mobilisation de ressources spécifiques (associations, EMS...) sur les aspects liés au patrimoine naturel et à la Trame Verte et Bleue (TVB)
- L'organisation de temps de travail « sur le terrain » : Quelques temps « terrain » sont prévus en complément des séances en salle (27/10/18 et en 2019 selon des modalités qui restent à préciser)
- D'autres éléments de contexte plus larges sont précisés au cours des échanges : la population du quartier à terme (environ 5000 habitants), les problématiques de circulation (40 000 véhicules /jour sur l'avenue du Rhin), de stationnement et de signalétique associée, les problèmes de pollution de l'air et des sols. Les membres de l'atelier demandent que leur soit communiquée l'Etude d'Impact sur la Santé (EIS) qui a été faite.

## 3. Comment procède-t-on ?

**Le planning global des séances est présenté (cf. détail en annexe).**

Une logique d'ouverture vers tous les publics et d'émergence des sujets nous permettra tout d'abord d'élargir notre vision du champ des possibles (ateliers d'octobre). Dans un second temps, nous tâcherons d'identifier les propositions et attentes concrètes (actions, aménagements, équipements,...) afin de rendre notre « Cahier des usages et des orientations d'aménagement » début 2019. Enfin, nous nous confronterons avec le terrain et la technique pour en étudier la faisabilité concrète au printemps prochain.

#### 4. Identification des acteurs présents et manquants

Lors d'un long échange avec la salle, une liste d'acteurs à mobiliser en vue de la séance du 24 octobre et de la suite de la démarche est dressée (certains étaient présents – en italique dans la liste, d'autres pas). Il faudrait parvenir à contacter et motiver chacun d'eux, notamment en leur qualité de représentant de certains types d'utilisateurs ou pour leur capacité à relayer notre appel.

Nous allons nous y atteler avec la direction de territoire ; il est cependant rappelé que le contact direct par l'intermédiaire des personnes présentes ce soir sera certainement encore beaucoup plus efficace.

- Direction des Territoires
- *Conseil de quartier Neudorf*
- *Conseil citoyens Ampère*
- *Conseil citoyens Port du Rhin – Association « citoyens du Port du Rhin »*
- Centre Socioculturel « Au delà des ponts » (par le biais de son président : Gérard SCHANN ?)
- *Association Garten // Jardin*
- *Association Alsace Nature*
- Association « Ligue de Protection des Oiseaux » (LPO)
- Ecoles du secteur
- Jardin partagé et Potager Urbain Collectif (PUC) situés sur site
- Local ASCK – « club senior » ( ?)
- Résidence Ovélia
- *Association « La marmite »*
- Clinique Rhéna (personnel / patients...)
- kaleidosCOOP (entrepreneurs)
- *Association « MX Stadium »*
- O.P.I (Organisation de Prévention Insertion) – Port du Rhin / Ampère (jeunes)
- Conseils syndicaux des copropriétés (contact : Mme Angélique PAULUS – EMS)
- Conseil des Jeunes de la ville de Strasbourg

Il est souligné qu'une attention particulière en terme d'information / concertation devra être portée vers les utilisateurs des jardins (PUC / jardin partagé) et équipements sportifs (« hat trick », citystade....)

#### 5. Prochaines étapes et ateliers

Avant de clore l'atelier, il est annoncé la mise en place d'une « boîte à idées » des aménagements, équipements et autres bonnes pratiques constatées (sociale, ludique, écologique, artistique...) dans les parcs et espaces publics et qui pourraient apparaître comme des exemples à suivre pour alimenter notre réflexion.

L'idée est toute simple : profiter des prochaines vacances scolaires pour visiter avec beaucoup d'attention un parc et nous faire parvenir par mail une photo accompagnée d'un bref commentaire décrivant l'objet d'intérêt (cf. exemples en fin de présentation – en annexe).

L'ensemble des contributions sera compilé et servira à alimenter les deux ateliers de production des mois de décembre 2018 et janvier 2019.

Date limite d'envoi : 4/11/2018.

Adresse contact : [participer.deuxrives@strasbourg.eu](mailto:participer.deuxrives@strasbourg.eu)